



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 novembre 2009

PRESIDENT : Monsieur François de Mazières

Sont présents : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), Mme Martine ARNAL, M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Guy-François PARMENTIER (représentant M. Jean Roch GAILLET), Mme Dominique CONORT, M. Pierre-Yves STUCKI (représentant M. Jean-Jacques LASSERRE), M. Kamel EL FEDIL, M. Gilles CURTI (pouvoir de M. Ludovic JAMET), M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir de M. Olivier FRAUDEAU), M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, M. Roland de HEAULME, M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Absents excusés :

M. Hervé HOCQUARD pouvoir à M. Christian JOUANE,
M. Jean-Jacques LASSERRE représenté par M. Pierre-Yves STUCKI,
M. Jean Roch GAILLET représenté par M. Guy-François PARMENTIER,
M. Ludovic JAMET pouvoir à M. Gilles CURTI,
Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA pouvoir à M. Patrick CONFETTI,
M. Olivier FRAUDEAU pouvoir à M. Christophe BOLLENGIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 12 novembre 2009

Date d'affichage de la convocation : 17 novembre 2009

Nombre de conseillers en exercice : 33

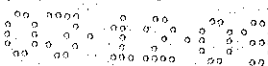
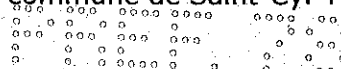
Nombre de membres présents : 29

N° de l'ordre du jour :

2009.11.09 : **Approbation du lancement d'une étude globale de circulation – routes et transports en commun – sur les communes de Saint-Cyr-l'Ecole, Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury et Versailles**

□ **M. Bernard DEBAIN, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Le secteur du canton de Saint-Cyr-l'Ecole qui regroupe les communes de Saint-Cyr-l'Ecole, Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury ainsi que Versailles, se caractérise par la forte présence d'un réseau routier composé d'autoroutes (A12), de routes nationales (RN 12) et de routes départementales (RD 7, RD 10, RD 129, RD 134, RD 11, RD 127) organisées de manière radiale et convergente notamment au niveau de la commune de Saint-Cyr-l'Ecole.



Ce réseau routier, aussi bien magistral que secondaire, est saturé aux heures de pointe avec de forts trafics de transit. Si le réseau magistral ne participe pas directement au trafic local, il contribue néanmoins à saturer ce dernier dans les phases de trafic les plus denses.

La seconde caractéristique de ce secteur est le nombre important d'opérations d'aménagement et de projets urbains programmés à court et moyen terme avec entre autres :

- les ZAC Santos-Dumont et Charles Renard à Saint-Cyr,
- la ZAC du Levant à Fontenay-le-Fleury,
- la ZAC de la Croix Bonnet à Bois d'Arcy,
- la reconversion de la caserne militaire Pion et le projet de réhabilitation du site Matelots/Mortemets à Versailles.

Ces nombreux projets d'aménagement amènent à s'interroger sur les conditions dans lesquelles les infrastructures de transport existantes (infrastructures routières et transports collectifs) pourront répondre aux nouveaux flux de circulation générés.

Une étude globale de circulation est donc apparue nécessaire afin :

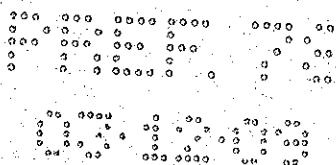
- d'établir un diagnostic des déplacements et du fonctionnement actuel du réseau routier national, départemental et local ainsi que du réseau de transports collectifs,
- d'identifier les besoins de déplacements futurs du territoire concerné compte tenu de ses perspectives de développement
- de définir un schéma de circulation et des transports permettant :
 - de répondre aux besoins futurs en déplacement des communes concernées,
 - de permettre le rabattement sur les infrastructures de transports en commun existantes ou futures,
 - de créer ou renforcer les liaisons avec l'extérieur de la zone d'étude afin de faciliter l'écoulement du trafic,
 - de diminuer les nuisances liées à la saturation du trafic routier,
- d'étudier la faisabilité et la cohérence d'aménagements particuliers, en liaison avec les programmes urbains envisagés.

La communauté de communes Versailles Grand Parc propose de lancer une consultation en vue de sélectionner le prestataire auquel elle confiera une l'étude dont le périmètre correspond au territoire des communes de Saint-Cyr-l'Ecole, Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury et Versailles. Pour cette dernière commune, on s'attachera plus particulièrement à la partie Ouest et Sud de son territoire, en relation fonctionnelle avec les autres communes de la zone d'étude, à savoir le secteur de la caserne Pion et la zone des Matelots/Mortemets.

Le lancement de l'étude estimée entre 100 000 € et 150 000 € est prévu pour la fin de l'année 2009-début 2010. Elle sera financée par Versailles Grand Parc à hauteur de 20% et par le conseil général des Yvelines à hauteur de 80 %.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le conseil communautaire :

- 1) *décide de lancer une étude globale de circulation - route et transports en commun - sur le canton de Saint-Cyr,*



2) autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché à venir et tout document s'y rapportant.

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 29

Suffrages exprimés : 33 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

